

# Conditions générales de vente

## 1. Qui sommes-nous ?

Myum ! (Ci-nommé « le vendeur »)  
Représenté par Coraline Laurent

0474.74.52.94  
[Hello@myum.be](mailto>Hello@myum.be)  
[www.myum.be](http://www.myum.be)

## 2. Champ d'application

Les présentes « conditions générales » sont applicables à toutes commandes passées par le client auprès de Myum – Coraline Laurent dont le siège social est situé au 22 Chemin des Princes à 7061 Gasteau.

Les présentes conditions générales forment le contrat liant le vendeur et le client. Le vendeur et le client sont ci-après dénommés communément « les parties ».

Le « client » est toute personne physique ou morale qui commande des produits au vendeur.

Le vendeur se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment et sans notification préalable, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur son site web. Ces modifications s'appliqueront à toutes les commandes de produits passées ultérieurement.

Sauf preuve contraire, le client reconnaît avoir reçu un exemplaire des présentes conditions générales de vente.

## 3. Offre et commande

Pour passer commande, le client choisit les produits qu'il souhaite commander et en informe le vendeur par téléphone ou email.

Toute commande ne sera acceptée par le vendeur/prestataire de services que par la confirmation écrite de celle-ci au client ou par la livraison effective des produits.

Le vendeur adresse au client un bon de livraison lors de la livraison des produits commandés. Il appartient au client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler dans les 24 heures suivant la réception de la commande toute erreur au vendeur.

Le vendeur se réserve le droit de suspendre une commande d'un client dans le cas où il existe un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

## 4. Prix et paiement

Sauf stipulation contraire, nos prix s'entendent hors T.V.A.

Le prix de vente est le prix indiqué sur les éventuels tarifs en vigueur le jour de la conclusion de la vente ou de la passation de la commande.

Sauf stipulation contraire, toutes les factures sont payables en euro dans leur intégralité, au plus tard trente jours après la date de facturation, au crédit du compte BE13 0019 9965 8939 au nom de Laurent Coraline.

Toute réclamation relative à la facture doit être notifiée par écrit au vendeur au plus tard dans les 15 jours de sa réception à défaut de quoi elle ne sera pas prise en compte.

Toute facture impayée à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard prévu par la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.

Toute facture impayée à l'échéance sera, en outre, majorée de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 12% du montant total dû à titre de dommages et intérêts avec un montant minimum de 50 €.

## **5. Livraison**

Nos produits sont livrés au client au siège social ou au siège d'exploitation du vendeur.

En conséquence, le client supporte le transport et les risques afférents aux produits dès leur prise de possession et, à défaut, dès que ceux-ci sont mis à sa disposition.

Au cas où le client désignerait un autre lieu de livraison, l'enlèvement et, le cas échéant, l'entreposage des produits s'effectuera à ses risques et à ses frais.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. En conséquence, aucun retard de livraison ne peut donner lieu à la résiliation par le client de la commande ou au paiement de dommages et intérêts de la part du vendeur.

## **6. Respect des normes alimentaires**

Myum ! respecte les dispositions légales de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA)

## **7. Réserve de propriété**

Les produits livrés restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement du prix, en ce compris les intérêts de retard et indemnités éventuelles.

A défaut de paiement du prix à l'échéance, le vendeur a le droit de reprendre les produits aux frais du client. Jusqu'au complet paiement de ces produits, le client ne peut ni revendre ni les donner en gage, sans l'accord préalable et écrit du vendeur.

Le client s'engage à avertir le vendeur de toute saisie pratiquée par un tiers sur les produits vendus dont le prix n'est pas intégralement payé.

De même, le client s'engage à informer immédiatement le vendeur au cas où les produits livrés et impayés se trouveraient dans les lieux pris en location par le client.

## **8. Garanties**

### **a. Client agissant à des fins professionnelles**

Toute dénonciation d'un vice apparent ou d'un défaut de conformité affectant les produits livrés doit être notifiée par écrit au vendeur dans les 7 jours de la livraison des produits.

La réception des produits par le client ou ses préposés a pour effet de couvrir tout vice apparent qui pourrait être constaté au moment de la livraison.

Toute dénonciation d'un vice caché des produits livrés devra être notifiée au vendeur dans les 15 jours de la découverte de ce vice par le client ou à partir du moment où il aurait pu raisonnablement les découvrir.

Toute action en Justice relative aux vices cachés devra être introduite dans les 30 jours courant à partir de la découverte des vices par le client ou à partir du moment où il aurait raisonnablement pu les découvrir, ou à partir du jour de l'échec des pourparlers en vue d'un arrangement amiable.

Aucun produit ne peut être renvoyé au vendeur sans accord préalable et écrit de sa part.

Durant une période de 1 an à partir de la livraison des produits, la garantie du vendeur se limite exclusivement, soit au remplacement des produits défectueux, soit à la restitution ou réduction du prix facturé, sans autre dédommagement.

En outre, la responsabilité du vendeur est exclue en cas de dommage causé conjointement par un défaut des produits livrés et par la faute de la victime ou d'une personne dont la victime est responsable.

La garantie expire après cette période de 1 an.

#### **b. Client agissant à des fins non professionnelles**

Les garanties légales prévues aux articles 1649 bis à 1649 octies du Code civil et aux articles 1641 à 1649 du Code civil sont applicables.

### **9. Résiliation et inexécution contractuelle des parties**

Sauf cas de force majeure et sans préjudice des droits acquis à l'alinéa suivant, en cas de résiliation unilatérale du contrat par l'une des parties, celle-ci sera redevable à l'autre, à titre d'indemnité de dédit, d'une somme égale à 30 % de la valeur hors T.V.A. du contrat.

Chaque partie aura le droit, après une mise en demeure restée infructueuse pendant 30 jours, de mettre fin de plein droit à la convention dans l'éventualité où l'autre partie resterait en défaut d'exécuter tout ou partie de ses obligations, sans préjudice de la faculté de résolution prévue à l'article 6. Dans cette hypothèse de résiliation fautive, et outre les dispositions de l'article 2 relatives au défaut de paiement des factures à l'échéance, la partie défaillante sera redevable d'une indemnité de résiliation équivalente à 30 % de la valeur du contrat hors T.V.A.

### **10. Force majeure**

La survenance de tout événement, tels que notamment toute interruption de production, de transport ou de livraison, grève, lockout, embargo, guerre, attentat terroriste ou conséquence d'attentat, insuffisance de matière première, épidémie, intempérie et plus généralement tous événements de nature similaire affectant les parties ou leurs fournisseurs et retardant ou rendant impossible l'exécution de leurs obligations respectives, suspendent l'exécution de leurs obligations respectives.

La partie qui invoque un tel événement notifiera à l'autre partie dans les plus brefs délais la preuve de sa survenance.

L'exécution de ses obligations sera suspendue jusqu'à la notification de la fin de l'événement, étant entendu qu'aucune partie ne pourra réclamer une quelconque indemnité à l'autre partie.

Les parties mettront tout en œuvre afin de réduire les difficultés et/ou les dommages causés.

Si la force majeure dure plus de 60 jours, les parties mettront tout en œuvre pour renégocier l'exécution ultérieure du contrat.

A défaut d'accord, chaque partie aura le droit d'y mettre fin par notification adressée à l'autre partie, dans les conditions prévues à l'article 7 des présentes conditions générales.

## **11. Protection des données**

Le traitement par le vendeur des données personnelles reçues par l'acheteur a pour finalité, l'exécution de la présente convention, l'administration de la clientèle, la promotion des produits et services du vendeur, l'établissement de campagne d'informations personnalisées et de marketing direct, en ce compris par le biais de courrier électronique, tant par le vendeur que par ses filiales ou sociétés sœurs.

À tout moment, l'acheteur bénéficie d'un droit d'accès, de contrôle et de rectification gratuit des données personnelles le concernant conformément à la Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des données à caractère personnel.

Le responsable du traitement des données est l'administrateur délégué du vendeur.

## **12. Droit de propriété intellectuelle**

Le contenu du site [www.myum.be](http://www.myum.be) : les marques, logos, dessins, données, nom de produits, textes, recettes et photos sont protégés par les droits intellectuels et appartiennent à Myum !

Il est interdit de copier, publier, distribuer, diffuser ou modifier le contenu de ce site ou de tout autre support de communication. Si vous souhaitez en faire usage, merci de prendre contact via [hello@myum.be](mailto:hello@myum.be)

## **13. Généralités**

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une des clauses des présentes conditions générales ne peut affecter la validité ou l'applicabilité des autres clauses.

Le cas échéant, les parties s'engagent à remplacer la clause nulle ou inapplicable par une clause valable qui est la plus proche du point de vue économique de la clause nulle ou inapplicable.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas des présentes conditions générales de vente à un moment donné, ne peut être interprété comme renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Toute communication et notification entre parties sera valablement effectuée par lettre recommandée ou courrier électronique avec accusé de réception, pour le vendeur à son siège social et pour l'acheteur à son siège social ou domicile.

## **14. Droits applicables et compétences**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge, même en cas d'appel en garantie.

Elles sont consultables à tout moment sur le site internet [www.myum.be](http://www.myum.be)

Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation de ces conditions générales de vente ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent et qui ne peut être résolu à l'amiable, est soumis à la compétence exclusive des juridictions du HAINAUT.